



langue-fr.net

Par amour de la langue. Pour tous ses usagers.

ACCUEIL DU SITE | DICTIONNAIRE & INDEX (toutes les entrées du site) | A, À

À PROPOS DU SITE

DICTIONNAIRE & INDEX
(toutes les entrées du site)

DOSSIERS

FAQ (questions fréquentes)

LA RUBRICABRAC
(Nous avons aussi l'humour
de la langue)

LIENS & RÉFÉRENCES

POSEZ VOS QUESTIONS
(nous écrire)

Dernière mise à jour :
lundi 23 juillet 2012

Abréviation des ordinaux (premier, deuxième...)

Premier, deuxième s'abrègent en 1^{er}, 2^e. Première s'abrège en 1^{re}.

Question-Réponse

Je corrige facilement 2^{ème} en 2^e (les lettres devant se trouver en exposant). Mais je cherche à étayer cette pratique et je tombe sur une page internet selon laquelle si la seconde écriture est recommandée par l'Imprimerie nationale, la première est aussi valable. J'aimerais connaître votre avis.

Pourtant :

- *Lexique des règles typographiques en usage à l'Imprimerie nationale* (article « abréviations », p. 6) :

« Abréviation des noms ordinaux : on abrègera *première, deuxième, troisième...* : 1^{re}, 2^e, 3^e, et non 1^{ère}, 2^{ème} ou 3^{ème}. Il convient de rappeler que 1°, 2° ; 3°... sont les abréviations de *primo, secundo, tertio...* le signe supérieur étant un o et non un zéro. »

Mots-clés

Site :

Questions-réponses

Dictionnaire :

Grammaire, syntaxe,
orthographe grammaticale

Orthotypographie

Listes thématiques :

NOMBRES

5 derniers articles :

Plein (battre son) [R]

Son plein (battre...)

Secours et sécuriser : même
origine ?

Hospices (sous les meilleurs)
[R]

Auspices et hospices : ne pas
confondre !

5 articles au hasard :

Jour (se faire) [R]

Terminologie officielle

Priori, postriori (à) : quelle
graphie ? [R]

Bounce [R]

Orange (peut-on dire « le
orange » ?) [R]

Articles récemment lus :

Tout ou tous ? (pour tout/s
renseignement/s...)



Plus d'infos

NOUS ÉCRIRE

[Une orthographe ?](#)[Un lien brisé ?](#)Merci de mentionner
la page concernée.Site mis à disposition
sous licence[Creative Commons](#)(Les droits de certains articles
ou documents peuvent être réservés
par leurs auteurs.)

- *Manuel de Typographie française élémentaire* d'Yves Perrousseau, 8^e éd., article « abrégations courantes », p. 57. Les remarques sont les mêmes. L'auteur précise :

« On abrège [...] *deuxième* par 2^e et 11^e (on ne met que le e final) et non par 2^{me}, 2^{ème} ou 2^{ième} qui sont des erreurs courantes, même sur les écrans de nos chaînes nationales de télévision. »

L'usage est le même dans le corps d'*Orthotypo — Orthographe et Typographie françaises* du regretté (**Jean-Pierre Lacroux**, Quintette). Même chose dans le Ramat de la typographie, éd. 2005 (p. 49 : voir abréviation de *premier, premiers*).

Qu'il y ait un usage constaté ne signifie pas qu'il soit régulier ! La présence d'erreurs orthographiques sur le Net ne les légitime pas. Mais, de même que l'orthographe est une règle commune qui facilite la compréhension pour n'importe quel lecteur, l'**orthotypographie** vise au même but s'agissant de la *composition* — au sens matériel et non « inventif » des textes.

En la matière, la règle est pratique : adjonction d'un e, éventuellement suivi d'un s au pluriel. Les exceptions de 1^{er}, 1^{re}, 2d, 2de étant logiques. Point n'est besoin d'ajouter des lettres superfétatoires, sauf à vouloir faire sien le proverbe **shadok** bien connu : « Pourquoi faire simple quand on peut faire compliqué » !

Exemples

premier	1 ^{er} — 1 ^{er}	premiers	1 ^{ers}
première	1 ^{re} — 1 ^{re}	premières	1 ^{res}
deuxième	2 ^e — 11 ^e	deuxièmes	2 ^{es}
second	2 ^d — 11 ^d	seconds	2 ^{ds}
seconde	2 ^{de} — 11 ^{de}	secondes	2 ^{des}
troisième	3 ^e — 111 ^e	troisièmes	3 ^{es}
dixième	10 ^e — X ^e	dixièmes	10 ^{es}

Au temps... ou autant pour moi ?

Savoir gré

Parti ou partie ?

En termes de...

Après que (indicatif ou subjonctif ?)

Ce qui / ce qu'il... arrive, se passe, se dit

Problème d'accord sur... « pas de problème(s) »

Résident, résidant ?

Attention / intention (à l'— de)

Une expression ou une construction précédée du signe ° est considérée comme incorrecte ou déconseillée selon la norme grammaticale ou l'usage « surveillé ».

centième	100 ^e – C ^e	centièmes	100 ^{es}
----------	-----------------------------------	-----------	-------------------

Remarques

1. Selon le *Lexique des règles typographiques en usage à l'Imprimerie nationale*, les siècles se composent en chiffres romains « petites capitales » : *le XVIII^e siècle*. On peut trouver cependant des exemples de composition en grande capitale (*le XVIII^e siècle*), plus simple d'emploi (et — selon le logiciel et la police de caractère employés — parfois préférable pour des raisons esthétiques).
2. En composition d'imprimerie, les lettres suivant le nombre sont en *lettres supérieures*. Les logiciels professionnels de composition (PAO) peuvent offrir cette fonctionnalité dont on s'approchera en utilisant la fonction *exposant*. Certains traitements de texte courants automatisent la composition des ordinaux.

Post Scriptum :

Voir aussi les références du site en matière orthotypographique (notamment pour les ouvrages cités) dans la **bibliographie** et la **sitographie**.

Jacques Poitou, professeur à l'université Louis-Lumière (Lyon II), s'est intéressé aux usages en la matière (y compris aux usages des non-professionnels de la typographie). Voir **cette page** de son site.

Articles de cette rubrique

1. **A priori, a posteriori : quelle graphie ? [R]**

Renvoi vers l'article « à priori »

2. **Abracadabrantesque**

Abracadabrantesque : de Rimbaud (1871) à Chirac (2000), avec une erreur d'accord du participe passé en prime.

3. **Abréviation de « monsieur » : M^r ou M. ?**

Renvoi vers l'article « Monsieur : quelle abréviation ? »

4. **Abréviation des ordinaux (premier, deuxième...)**

« Premier, deuxième » s'abrègent en 1^{er}, 2^e.

5. **Abréviations latines**

Ibid., op. cit. : les ouvrages et articles savants contiennent des abréviations mystérieuses tirées du latin. Essayons de ne pas le perdre... même si l'on n'est pas latiniste !

6. **Académie française (grammaire de l') [R]**

Renvoi vers l'article « Grammaire officielle (Existe-t-il une...) »

7. **Académie française : quel rôle ? [R]**
Renvoi vers le dossier « Langue française : usages, norme, évolution ».
8. **Accents (histoire des) [R]**
Renvoi vers l'article « Histoire des accents »
9. **Accentuation des lettres capitales (majuscules) [R]**
Renvoi vers le dossier
10. **Accord du participe passé [R]**
Renvoi vers le dossier « participe passé »
11. **Adjectif qualificatif (place de l')**
La place de l'adjectif (avant ou après le nom) peut poser des problèmes, notamment aux étudiants dont le français n'est pas la langue maternelle. (Contribution de Dominique Didier)
12. **Adverbes d'autrefois**
Le sens de certains adverbes s'est perdu dans la nuit des temps... C'est le cas de « pièce, naguère, jadis, (d')antan, autrefois ».
13. **Afférent (y)**
« Afférent » est un adjectif (qui s'accorde avec le nom dont il dépend), avec un complément introduit par « à » (« afférent à... » ou « y afférent »).
14. **Agenda (ordre du jour) : anglicisme condamnable ?**
Sous l'influence de l'anglais, « agenda » est employé dans le sens d'« ordre du jour ».
15. **Ainsi, aussi (sens et construction) [R]**
Renvoi vers l'article « Aussi / Ainsi »
16. **Amodiation, amodier**
« Amodiation » n'a rien à voir avec une atténuation : c'est une concession de mine ou de terre.
17. **An quarante (s'en moquer comme l') [R]**
Redirection vers l'article « Quarante (s'en moquer comme l'an) ».
18. **Apostrophe ou trait d'union ?**
Apostrophe ou trait d'union ?
19. **Après que (indicatif ou subjonctif ?)**
La syntaxe traditionnelle impose d'employer l'indicatif avec la locution conjonctive *après que*. Pourtant, dans l'usage courant, le subjonctif est de plus en plus employé, malgré la régression générale dont ce mode semble victime.
20. **Arrobe (arobe, arobase, @)**
Selon la norme Unicode, @ a pour nom *arrobe*.
21. **Attention / intention (à l'... de)**
« À l'attention » ou « à l'intention » de... ?
22. **Attention / intention (à l'— de)**
« À l'attention » ou « à l'intention » de... ?
23. **Au : le chat au voisin [R]**
Renvoi vers l'article « la robe à ma sœur »
24. **Au coiffeur... ou chez le coiffeur ? [R]**
Redirection vers l'article « chez le coiffeur »
25. **Au niveau de...**
« Au niveau de... » fut un tic de langage des trente dernières années...
26. **Au temps pour moi (explications fantaisistes) [R]**
Renvoi vers « aux tempes pour moi » dans la **rubricabrac**

27. Au temps... ou autant pour moi ?

« Au temps pour moi », généralement préféré, n'est pas adapté à tous les cas... et reste contesté, notamment par Claude Duneton.

28. Aujourd'hui (au jour d'aujourd'hui)

Aujourd'hui, son origine, et « au jour d'aujourd'hui »

29. Auspices et hospices : ne pas confondre !

Sous les meilleurs... auspices (présages). L'amateur de bourgogne peut toujours considérer que les meilleurs hospices sont ceux... de Beaune.

30. Aussi / Ainsi : différence et construction

« Aussi » et « ainsi » ont des sens différents mais peuvent se concurrencer. Ils peuvent aussi se construire avec ou sans inversion du sujet selon la présence ou non d'une virgule.

31. Autant (pour moi) [R]

Renvoi vers « au temps / autant pour moi »

32. Auto (mots composés avec)

Les composés avec *auto* sont soudés (automobile) quand il n'y a pas de risque de confusion (auto-induction).

33. Auxiliaire (choix de l')

Page-sommaire sur le choix de l'auxiliaire (être, avoir)

34. Avatar

Les avatars sont, littéralement, des transformations, pas des aventures.

35. À : la robe à ma sœur

Faut-il dire « le vélo à ma mère » ou « le vélo de ma mère », « le chat au voisin » ou « le chat du voisin » ?

36. À priori, à posteriori : accent ou pas accent ?

Faut-il considérer ces expressions comme latines (et marquer leur caractère de locutions étrangères) ou admettre qu'elles sont francisées (et les accentuer comme il se devrait) ?

37. À, au, chez ? (devant un nom de magasin) [R]

Renvoi vers l'article « Préposition (devant un nom de magasin) ».

*Les remarques des fautes d'un ouvrage se feront avec modestie et civilité, et la correction en sera soufferte de la mesme sorte.
(Statuts & Reglemens de l'Academie française du 22 février 1635, art. xxxiv).*

Site « Langue française » (www.langue-fr.net) : 1998-2012, éditeur : Luc Bentz.
SPIP 1.9.2j [17505] | Sarka-SPIP 2.0.1 [14711] Collectif Sarka-SPIP : GPL | Informations légales | Espace rédacteurs

[HAUT DE PAGE]